BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 437

24 – DORDOGNE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE PÉRIGUEUX

Ventes et cessions

798 819 280 RCS Périgueux.
OCEANOL.
Forme : Société par actions simplifiée.
Capital : 10000.00 EUR.
Adresse : 444, Chemin de Brouillaud, 24110 Saint-Astier.
Oppositions : Art. L.236-15 du code de commerce.
Commentaires : AVIS DE FUSION Aux termes du traité de fusion établi le 21 octobre 2026 entre la Société BMJC, SCI au capital de 1.000,00 euros dont le siège social est 10, route de la Borie, 24110 SAINT-ASTIER immatriculée au RCS de PERIGUEUX sous le numéro 909 073 538, et la société OCEANOL, Société Absorbée, SAS au capital de 10.000 euros dont le siège social est fixé 444 chemin de Brouillaud, 24110 SAINT-ASTIER immatriculée au RCS de PERIGUEUX sous le numéro 798 819 280, dans lequel il est convenu que la société OCEANOL ferait apport à la Société BMJC de la totalité de son actif, soit 62.217 euros, à charge de la totalité de son passif, soit 56.623 euros soit une valeur nette des biens et droits apportés de 5.594 euros. Le capital de la Société Absorbante et celui de la Société Absorbée étant détenu à ce jour en totalité par la société NASTY BROS, SAS au capital 598.570 euros, dont le siège est fixé 444 chemin de Brouillaud, 24110 SAINT-ASTIER, immatriculée au RCS de PERIGUEUX sous le numéro 902 133 651, la société mère, et cette dernière s'engageant à conserver la totalité des actions jusqu'à la date de réalisation définitive de la fusion, il n'est pas établi de rapport d'échange. Il n'y a donc pas lieu à émission d'actions nouvelles de la Société Absorbante ni à augmentation de capital de cette dernière. La fusion prendrait effet rétroactivement au 1er janvier 2026, d'un point de vue comptable et fiscal. Le projet de fusion a été déposé le 27 octobre 2026 au greffe du tribunal de commerce de PERIGUEUX pour la Société Absorbante et pour la Société Absorbée. Pour avis..